



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bâtiments

Question écrite n° 55304

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la situation des établissements recevant du public de 5e catégorie appartenant à une collectivité territoriale, dont une partie a été mise à disposition, par convention, d'un service de l'Etat. Elle souhaiterait qu'il lui indique à qui incombent le financement et la prise en charge des travaux de mise en conformité relatifs à la sécurité pour la partie mise à disposition.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55304

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2000, page 7086